

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

Etaient Présents 62 titulaires, 3 suppléants, 4 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Patrick MAILLET, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Suppléants : Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT, Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ

Pouvoirs : Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Sami BOURI, Anne BARBET

RAPPORT N° 16-201013-SPV-

DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF « ESPACE JELIOTE »

Mme CABON expose :

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Haut Béarn,

Vu la convention quadripartite « scène conventionnée d'intérêt national – art et création pour le Haut Béarn » entre l'État, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté de Communes du Haut Béarn,

Vu la délibération du conseil communautaire de ce jour, créant l'établissement public administratif « Espace Jéliote » et en validant les statuts,

Il est rappelé que l'article 7.1 des statuts de l'Etablissement public fixe à huit délégués ayant voix délibérative, le nombre de membres

- Cinq délégués communautaires titulaires et cinq délégués communautaires suppléants, désignés par délibération du Conseil Communautaire,
- Un élu titulaire et un élu suppléant, nommés par arrêté du Président de la communauté de communes, sur proposition du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- Un élu titulaire et un élu suppléant, nommés par arrêté du Président de la communauté de communes, sur proposition du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine,
- Le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant dûment désigné, nommés par arrêté du Président de la communauté de communes, sur proposition de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

Les désignations proposées au titre de la Communauté de Communes du Haut Béarn sont les suivantes :

Titulaires	Suppléants
Mme Christine CABON M. Marc OXIBAR M. Jean-Luc ESTOURNES Mme Marie-Lyse BISTUÉ M. Claude LACOUR	M. Bernard UTHURRY Mme Lydie ALTHAPÉ Mme Anne SAOUTER M. Dany BARRAUD M. Sami BOURI

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DESIGNE** comme membres du conseil d'administration de l'établissement public administratif « Espace Jéliote » :

Titulaires	Suppléants
Mme Christine CABON M. Marc OXIBAR M. Jean-Luc ESTOURNES Mme Marie-Lyse BISTUÉ M. Claude LACOUR	M. Bernard UTHURRY Mme Lydie ALTHAPÉ Mme Anne SAOUTER M. Dany BARRAUD M. Sami BOURI

- **AUTORISE** le Président à exécuter la présente décision,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 octobre 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY